

JE SOUHAITE PARTICIPER

à la replantation de l'allée de l'Accroissement

En adoptant un tilleul = 1500 € (soit après déduction fiscale : 510 € (particuliers) 600 € (entreprises))

En adoptant tilleuls = x 1500 €

Civilité Nom Prénom

Et. Esc. Appart Imm. Bât. Rés.

N° et voie BP ou lieu-dit

Code postal Ville Pays

Téléphone Courriel

Je renvoie ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de « L'agent comptable de l'EPV* » à l'adresse suivante :

**Château de Versailles
Service Mécénat
RP 834 – 78008 Versailles cedex**

Date

Signature

Je souhaite recevoir des informations sur la programmation et les projets de mécénat du château de Versailles

Remerciements sur les supports de communication de l'Établissement

Je souhaite garder l'anonymat Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs de cette campagne de replantation

Certificat d'adoption

Je souhaite que mon nom figure sur le certificat d'adoption Je souhaite dédier ce don à** :

Civilité Nom Prénom

* Établissement public de Versailles

** vous pouvez dédier ce don en l'honneur ou en souvenir de la personne de votre choix.

Pour plus d'information, contactez-nous. Service Mécénat : + 33 (0)1 30 83 77 40 – mecenat@chateauversailles.fr

Le château de Versailles traite les données recueillies pour assurer le suivi administratif de votre don et, le cas échéant, pour assurer l'envoi d'informations par email. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous rendre sur la page www.chateauversailles.fr/politique-protection-donnees-personnelles.



illustration de couverture: Élodie Bouédéec

CHÂTEAU DE VERSAILLES

VERSAILLES, UN PARC D'EXCEPTION

ENSEMBLE,
RECOMPOSONS

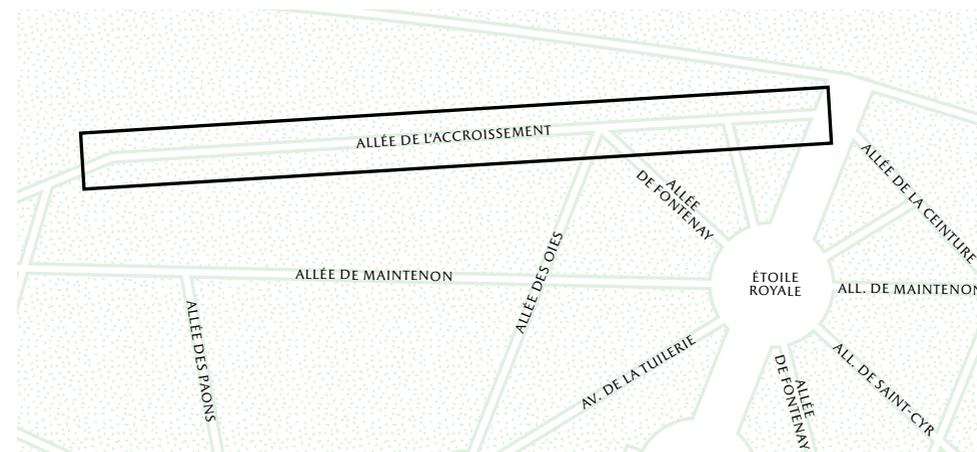


© Didier Sautinier

Devenez mécène en adoptant un tilleul et redonnez vie au parc de Versailles.

Cet hiver, plus de 100 tilleuls ont été replantés pour que l'allée de l'Accroissement, l'un des grands alignements structurant le parc, puisse retrouver toute son ampleur. Les tilleuls (*Tilia cordata*) ont été sélectionnés pour leur bonne adaptation au site de Versailles, pour lequel ils constituent l'une des essences traditionnelles.

La reconstitution de cette allée, qui s'élanche depuis l'Étoile Royale, permettra de créer une délimitation visuelle du parc de Versailles et de clore cet écrin végétal afin d'en préserver la faune et la flore. La reconstitution de l'allée de l'Accroissement contribuera également à une meilleure régulation des eaux et au stockage du carbone.



ADOPTEZ UN TILLEUL



© Didier Sautinier

- **Pour transmettre aux générations futures**
- **Pour célébrer une naissance**
- **En l'honneur d'un événement marquant**
- **En mémoire d'une personne chère**

Pour laisser votre empreinte de façon durable dans un lieu historique où les savoir-faire de l'époque s'illustrent.

COMMENT ADOPTER UN ARBRE ?

Particulier ou entreprise, vous pouvez faire un don et adopter un ou plusieurs arbres. Le don s'effectue par chèque à l'aide du bulletin au dos ou par virement bancaire (contactez-nous pour plus d'information).

QUEL EST LE COÛT D'UNE ADOPTION ?

L'adoption d'un arbre s'élève à 1 500 €. Elle couvre l'achat, le transport, la plantation et l'entretien de l'arbre pendant deux ans. Après déduction fiscale, elle ne vous coûtera que 510 € si vous êtes un particulier et 600 € si vous êtes une entreprise (réduction d'impôts respectivement de 66% et 60% du montant de votre don).

QUE RECEVREZ-VOUS EN REMERCIEMENT DE VOTRE DON ?

- un certificat d'adoption nominatif, à votre nom ou à celui de la personne à laquelle vous souhaitez l'offrir ou le dédier
- la carte d'abonnement « Un an à Versailles », vous permettant un accès illimité au Château pendant un an
- la mention de votre nom figurera sur le panneau de remerciements des donateurs à proximité de l'allée

Pour vous conseiller :
Par téléphone : + 33 (0)1 30 83 77 40
Par email : mecenat@chateauversailles.fr